

News Release

Communiqué

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 072

Le 5 avril 1989

LE CANADA INVITÉ À PARTICIPER À UN ORGANISME
DE MAINTIEN DE LA PAIX AU CAMBODGE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé que le Canada avait, un peu plus tôt aujourd'hui, été formellement invité par le Viet Nam à faire partie d'un organisme international de maintien de la paix qui aurait pour tâche de superviser le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. Le Viet Nam a déjà fait part de son intention de rappeler tous ses effectifs militaires avant la fin de l'année.

M. Clark a indiqué que le Canada avait informé le Viet Nam qu'il n'envisagerait de participer que si des conditions clés étaient réunies: le plein appui de toutes les parties au différend; l'établissement d'un mandat clair et une participation d'une durée limitée; des implications raisonnables sur le plan des ressources; et, surtout, la preuve qu'une telle mesure compte parmi les éléments d'une solution effective et globale du problème cambodgien.

Sur instructions de M. Clark, le ministère consulte des représentants des Nations Unies et d'autres participants approchés pour faire partie du groupe de maintien de la paix, ainsi que les parties et les pays directement concernés dans la région pour veiller à fournir une réponse coordonnée et constructive à l'initiative vietnamienne.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada